

Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis 49-2014 « Remplacement du tracteur de la Section Espaces Verts ».

La commission s'est réunie le 19 mars 2014 à 19h30 au CTC. Elle était composée des conseillères et conseillers suivants : Dominique Perret, Sandra Martins, Maria del Mar Rodriguez, Fatmir Sadiku, Roberto Arnedo, Robert Mulopo, Jean-François Jeanrichard et Pascal Golay, président rapporteur.

La Municipalité était représentée par M. Jean-Marc Dupuis, municipal bâtiments et environnement ainsi que M. Alain Peneveyre, chef du service environnement et maintenance.

* * * * *

La municipalité commence par nous donner une brève explication sur le pourquoi de la commande anticipée d'une année de ce tracteur, en contrepartie d'un différé d'une année également pour le remplacement de la Jeep double cabine prévu en 2014.

Il a en effet été constaté que le véhicule actuel avait de grandes déficiences au niveau de l'hydraulique et que la réparation de cette partie revenait à plus de CHF 25'000.-. Avec une reprise d'environ CHF 17'000.- sur le tracteur Kubota, la réparation n'avait alors plus de sens.

Ce nouveau tracteur de marque John Deere sera commandé avec tout le matériel annexe neuf, soit une tondeuse, un bac de ramassage, une lame à neige ainsi qu'un saloir, l'ancien matériel étant compris dans les CHF 17'000.- de reprise.

Ce tracteur est utilisé tout au long de l'année, notamment pour la tonte d'avril à octobre et pour le déneigement les mois d'hiver.

Pour répondre à la question de la commission des finances qui désirait savoir pourquoi aucune marque européenne n'était proposée, il a été répondu comme suit :

Actuellement en Europe, deux marques proposent ce style de tracteur. Estesia, une marque française, qui ne propose que des machines trop petites et inversement, Fendt, une marque allemande, des véhicules trop gros pour nos besoins. D'autre part, la grande majorité des villes utilisent une des trois marques proposées.

Questions de la commission :

Combien de collaborateurs vont utiliser ce tracteur ?
Trois, dont un responsable de la maintenance.

Pour le véhicule John Deere, pourquoi le plus cher a-t-il été sélectionné ?
C'est principalement dû à une question de proximité. Les services se faisant chez le concessionnaire, porter le tracteur jusqu'à Pampigny serait coûteux et peu pratique.

C'est à l'unanimité que la commission accepte les conclusions de ce préavis.

CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL DE R E N E N S,

Vu le préavis No 49-2014 de la Municipalité du 24 février 2014,

Où le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

ALLOUE, à cet effet, à la Municipalité un crédit total de Fr. 85'000.-- TTC pour le remplacement du tracteur de la Section Espaces verts du Service Environnement-Maintenance comme décrit dans le présent préavis.

Cette dépense sera financée par voie d'emprunt, conformément aux autorisations d'emprunter données par le Conseil communal.

Elle figurera dans le compte d'investissement du patrimoine administratif, pour le montant de Fr. 85'000.-- TTC, sous le compte No 3610.5060.343 "Remplacement du tracteur Espaces verts".

Cette dépense sera amortie en 10 ans, selon l'art. 17 *b* du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour : 1^{er} janvier 2006) sur la comptabilité des communes.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 21 février 2014.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :

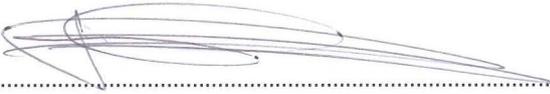
Le Secrétaire :

Marianne HUGUENIN (L.S.)

Jean-Daniel LEYVRAZ

Commission :

Pascal GOLAY (président rapporteur) :



Dominique PERRET:



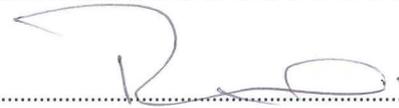
Fatmir SADIKU:



Sandra MARTINS:



Roberto ARNEDO:



Maria del Mar RODRIGUEZ:



Robert MULOPO:



Jean-François JEANRICHARD:

